

Exposition à Lyon La Duchère

Projets d'architectes

Consultation promoteurs-concepteurs

**Dossier de presse
Juin 2005**

**www.serl.fr
www.gpvlyonduchere.org**

SOMMAIRE

- > **Edito :**
Pour un urbanisme durable
- > **Les 28 projets d'architectes s'exposent à La Duchère du 14 au 18 juin 2005**
- > **La Duchère : troisième colline de Lyon**
- > **Un Grand Projet de Ville pour La Duchère**
- > **Projet urbain : une question d'équilibre**
- > **Regards croisés des maîtres d'ouvrage**
- > **Regards croisés des maîtres d'œuvre**
- > **Une consultation d'envergure nationale**
- > **8 équipes lauréates. Carte de localisation**
- > **Les lauréats**
 - Lot 1 :**
 - Concours Archi'Nova
 - Lot 2 :**
 - Équipe Marignan/Devillers
 - Lot 3 :**
 - Équipe Nexity Georges V/Anziutti
 - Lot 4 :**
 - Équipe Spirit Grand Sud/Hammoutene- HTVS
 - Lot 5 :**
 - Équipe Cogedim - RIC/Opéra - Hamonic - Masson
 - Lot 6 :**
 - Équipe Nexity - Georges V/AABD - Vergely
 - Lot 7 :**
 - Équipe Nexity - Georges V/G. Perraudin - E. Polzella
 - Lot 8 :**
 - Équipe Cogedim-RIC/P. Leboucq
- > **Les autres opérations en cours**
 - Habitat
 - Équipements publics
- > **La SERL : aménageur de la ZAC Lyon La Duchère**
- > **GPV : pilotage du Grand Projet de Ville**
- > **Dates et chiffres clés**
- > **Les partenaires**

POUR UN URBANISME DURABLE



O

T

I

D

E

Le futur visage de La Duchère prend forme. Au nom de tous les partenaires du Grand Projet de Ville, je suis très heureux de présenter les projets architecturaux retenus pour la construction de 600 logements neufs dans le quartier d'ici à 2008. Ces projets ont été choisis à l'issue de la plus importante consultation publique de promoteurs-concepteurs organisée en France dans le cadre des opérations d'urbanisme des Grands Projets de Ville. J'ai la conviction qu'on ne change pas un quartier à doses homéopathiques mais, au contraire, par des actions qui produisent par leur foisonnement un "effet masse".

L'ambition du projet urbain de La Duchère, le dynamisme avec lequel il est conduit, mais aussi les atouts de cette troisième colline de Lyon, ont convaincu les architectes et les promoteurs de répondre présents à cette consultation, marquée par l'exigence d'une architecture accessible et de qualité. Logements, commerces, équipements... : l'urbanisme des années 60 va céder la place à un urbanisme durable.

La diversité architecturale s'inscrira dans une cohérence d'ensemble au service d'une réelle mixité sociale à l'échelle du quartier et de l'agglomération.

Les opérations urbaines qui réussissent sont celles qui sont menées avec une certaine ardeur. À La Duchère comme sur l'ensemble des sites du Grand Projet de Ville de l'agglomération, au Confluent comme au Carré de soie ou pour Renault Trucks, les élus engagent leur responsabilité - dans un souci permanent de dialogue avec les habitants et les acteurs locaux -, pour concrétiser ces projets dans les meilleurs délais et bâtir la ville du XXI^e siècle.

Gérard Collomb

Sénateur-Maire de Lyon
Président du Grand Lyon

LES 28 PROJETS D'ARCHITECTES S'EXPOSENT À LA DUCHÈRE

**Exposition
La Duchère,
au pied de la Tour
Panoramique
du 14 au 18 juin
2005
Horaires :
tous les jours
de 10h à 20h
Nocturne vendredi
17 juin jusqu'à 21h**

Du 14 au 18 juin 2005, les partenaires du Grand Projet de Ville Lyon La Duchère organisent au pied de la Tour Panoramique une exposition sous chapiteau destinée à présenter les 8 projets architecturaux retenus (dans le cadre d'une consultation publique de promoteurs - concepteurs) pour la construction de 600 logements d'ici à 2008. Cette exposition, destinée notamment aux Duchérois, dévoile également l'ensemble des projets candidats, ainsi que les autres projets publics et privés pour la construction de logements et d'équipements publics.

Sous un chapiteau de 300 m² dressé pour l'occasion sur le parking du Centre commercial du Plateau, le public est invité à découvrir les panneaux présentant l'ensemble de ces projets, réunis autour d'une maquette du projet urbain de 4 mètres sur 6. Une vidéo retransmet les témoignages des équipes de promoteurs-concepteurs ainsi que des architectes, urbanistes et paysagistes du projet. L'approche pédagogique et conviviale a prévalu afin de rendre le langage architectural accessible à tous.

www.serl.fr
www.gpvlyonduchere.org

LA DUCHÈRE

TROISIÈME COLLINE DE LYON

Belvédère surplombant la Saône, lien entre Lyon et l'Ouest lyonnais, les 120 hectares de collines boisées de la Duchère - situées à l'extrémité nord-ouest de la Ville de Lyon - surplombent le quartier de Vaise. Bénéficiant de la proximité d'axes routiers et autoroutiers majeurs, le quartier se trouve au cœur d'un environnement en plein développement : le 9^e arrondissement de Lyon, la Technopôle Lyon-ouest Techlid, un pôle d'enseignement supérieur de quatre grandes écoles...

À l'ouest, les Monts d'Or et les Monts du Lyonnais regardent Lyon à travers La Duchère, dont on voit l'une des plus belles composantes, le Parc du Vallon. À l'est, les Balmes regardent Vaise. On peut dire aussi que la Croix-Rousse, orientée vers la Saône, aperçoit en premier plan les « barres » du quartier, qui constituent en l'état, une

frontière visuelle sur la ligne de crête. Alors que la conception urbaine de La Duchère dans les années 60 a contribué à son enclavement et à la dispersion de ses différents quartiers, l'enjeu pour les architectes-urbanistes du projet urbain de La Duchère est aujourd'hui de reconquérir cette ligne de crête, recréer une « centralité ». Ouvrir, oxygéner... en reliant de manière plus naturelle l'est et l'ouest, qui constituent les deux points d'orientation de La Duchère.



VUE AÉRIENNE DE LA DUCHÈRE

UN GRAND PROJET DE VILLE POUR LA DUCHÈRE

**Le GPV Lyon
La Duchère
a fait l'objet
d'une convention
avec l'Agence
Nationale
pour la Rénovation
Urbaine, signée
le 13 mai 2005.**

Réalisée entre 1960 et 1963, la construction du quartier de La Duchère a été impulsée par l'État dans un contexte de crise aiguë du logement. Des milliers de familles se sont installées à La Duchère (en 1970, 20 000 personnes habitaient le quartier), construisant une identité forte et tissant une vie sociale aujourd'hui encore très riche. Toutefois, comme pour la plupart des grands ensembles, et malgré son classement en « Politique de la Ville » en 1986, les difficultés se sont accrues dans le quartier dans les années 80. Aussi est-il apparu nécessaire en mars 2001 d'inscrire le site en « Grand Projet de Ville » afin de mettre en œuvre une politique volontariste de revalorisation du quartier.

Ainsi, le quartier de La Duchère est-il l'un des quatre sites (avec Rillieux-la-Pape, Vaulx-en-Velin et Vénissieux) du Grand Projet de Ville de l'agglomération lyonnaise. Soutenue par le Grand-Lyon, la Ville de Lyon, l'État, la Région Rhône-Alpes, le Conseil général du Rhône, l'Europe, l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) et leurs partenaires, la rénovation urbaine du quartier de La Duchère participe d'une démarche d'agglomération visant la recherche d'un équilibre en matière d'habitat et de qualité de vie.

Intervenant de manière globale sur les problématiques urbaines et sociales, le Grand Projet de Ville de Lyon La Duchère se propose de relever le double défi de « *faire la ville* » sans nier le passé et d'

ajouter une nouvelle page à l'histoire du quartier : « ouvrir » La Duchère pour en faire un espace de vie plus accessible, plus attractif, mieux équilibré ; « réunir » les habitants et acteurs pour continuer à nourrir le dynamisme du quartier, résoudre les difficultés sociales et fédérer les différents sites autour d'un centre commun. Ce projet global agit autant sur le volet social et économique que sur le cadre urbain dans l'objectif d'améliorer les conditions de vie des Duchérois et de transformer l'image de La Duchère, pour qu'elle redevenue aux yeux de tous l'un des quartiers de Lyon.



PROJET URBAIN : UNE QUESTION D'ÉQUILIBRE

La réorganisation urbaine de La Duchère repose sur deux principes fondateurs : valoriser la structure paysagère du site et maîtriser les espaces publics.

La volonté de rétablir un équilibre socio-économique dans le quartier de La Duchère a amené à la décision politique de détruire plusieurs barres de logements. Il s'agit là d'un acte physique à forte charge symbolique et émotive. Mais l'ampleur de la destruction matérielle ne doit pas submerger le rôle catalyseur et constructeur qu'un tel événement doit jouer dans le processus attendu de renouvellement urbain.

Le projet urbain s'est construit autour d'une démarche globale et transversale allant de la géographie à l'habitant. La réflexion de projet croise différentes échelles de disciplines. En premier lieu, l'approche paysagère prend en compte la géographie et l'histoire du site. Les valeurs paysagères que sont le Vallon des Cerisiers, les Balmes et le Plateau ont été mises au centre du projet urbain (à titre d'illustration, toute nouvelle implantation de bâtiment se fait en tenant compte de la topographie et de l'exposition solaire). En second lieu, l'approche urbanistique est élaborée à partir des problématiques sociales, économiques et formelles.

Le projet s'organise autour de deux axes structurants pour La Duchère. Le premier, est-ouest, met en relation le quartier de La Duchère avec les communes riveraines et les pôles économiques des Plateaux de l'Ouest lyonnais, ainsi que la vallée de la Saône, la plateforme intermodale de Vaise et le centre de Lyon. Le second axe,

nord-sud, installe la centralité des quartiers de La Duchère en lieu et place sur le tracé de l'avenue du Plateau. Cette nouvelle esplanade agrègera commerces, équipements publics, écoles, etc... À partir de ces deux axes se déclinent les rues et cheminements qui organisent les îlots à construire.

Enfin, le projet urbain se donne pour objectif de retrouver l'échelle de l'habitant et du citoyen pour la maîtrise de l'échelle humaine de l'architecture. Cela passe par l'adaptation au sol des bâtiments (dont les entrées sont individualisées), la lisibilité

entre espaces publics et privés, l'aménagement des espaces publics qui valorisent la place des transports en commun et des piétons, etc.



LES ÉRABLES

REGARDS CROISÉS DES MAÎTRES D'OUVRAGE

**Bernard Badon,
directeur
de la Mission GPV
Lyon La Duchère,**

**Christian Bret,
directeur
du département
Renouvellement
urbain de la SERL.**



Quel est le rôle de la Mission GPV Lyon La Duchère ?

Bernard Badon : La Mission fédère les partenaires, mobilise les moyens et les énergies, met en place les outils pour conduire ce projet global, porté par les élus et les décideurs. Nous donnons du sens et rendons ce projet lisible et visible sur les différentes échelles de territoire que sont le quartier, la ville, le bassin de l'Ouest lyonnais, l'agglomération. Sur tous les volets de ce projet global, nous nous attachons à ce que les réponses apportées s'intègrent de manière cohérente dans ces différentes échelles. Nous mettons le quartier en mouvement pour l'ouvrir sur son environnement.

Quel est le rôle de la SERL en tant qu'aménageur de la ZAC GPV La Duchère ?

Christian Bret : Nous sommes chargés d'aménager les espaces publics, les voiries, et de procéder au remembrement du foncier que nous commercialisons. Nous intervenons également sur l'appareil commercial et coordonnons l'ensemble des chantiers sur le terrain.

Comment l'aménagement urbain est-il partie prenante du projet global ?

Christian Bret : L'intervention de l'aménageur doit être conduite en parallèle des projets sociaux, scolaires, économiques... Le dialogue avec les acteurs institutionnels, les opérateurs des chantiers ou encore les habitants est essentiel. Il s'agit également de concilier les objectifs de long terme et de court terme pour conduire les chantiers dans les meilleures conditions et que la vie sur le quartier ne soit pas trop perturbée. À ce titre, nous avons mandaté un "OPC" (ordonnancement, pilotage et coordination) pour gérer l'ensemble des chantiers et coordonner les opérateurs.

Aménager un site « Grand Projet de Ville » présente-t-il des contraintes particulières ?

Christian Bret : Le respect dû aux habitants est le même partout. Notre objectif est de faire la ville. La Duchère, comme tous les quartiers, présente des difficultés propres. Notre rôle n'est pas de les mettre en exergue mais de les transcender au profit de ses potentialités. Toute opération urbaine qui traîne perd son effet de dynamique : il faut changer la physionomie du quartier dans les cinq ans à venir.

Les résultats de cette consultation de promoteurs-concepteurs sont-ils importants pour La Duchère ?

Bernard Badon : L'investissement des promoteurs et des architectes ainsi que la qualité de leurs projets sont le signe que La Duchère est en train de retrouver une réelle attractivité au sein de la ville de Lyon. Ces projets apportent aux Duchérois de nouvelles raisons d'être fiers de leur quartier, de s'y projeter dans l'avenir. Des populations plus aisées comme plus populaires commencent aussi à percevoir La Duchère comme un avenir possible. Le quartier passe de la relégation au choix, il commence à retrouver une valeur urbaine comparable aux autres territoires dynamiques de l'agglomération.

REGARDS CROISÉS DES MAÎTRES D'ŒUVRE

Alain Marguerit,
paysagiste urbaniste,

Bernard Paris,
architecte urbaniste,

Pascal Gontier,
architecte spécialiste
Haute Qualité
Environnementale,

Bernard Martelet,
coloriste conseil
de la Ville de Lyon.



Comment avez-vous élaboré le projet urbain de La Duchère ?

Le projet urbain tire sa légitimité de la volonté politique de « changer la vie » à La Duchère. Il s'élabore grâce au croisement de plusieurs disciplines : l'analyse géographique et historique du site, le diagnostic urbain et l'étude sociale du quartier (les modes de vie des habitants, leurs usages des espaces publics...). Nous avons constaté que l'un des dysfonctionnements majeurs concerne le rapport au sol de cet urbanisme des années 60. À l'échelle de l'agglomération, il crée un isolement du quartier. À celle de La Duchère, l'addition de dalles, de parkings et de voiries ne favorise pas l'organisation de la vie locale autour d'une place centrale, de rues commerçantes et de zones plus résidentielles... Cette approche multidisciplinaire a prévalu à la définition d'une stratégie urbaine et à la décision de démolir certaines barres.

Quelles sont les grandes lignes de cette stratégie urbaine ?

Notre plan de référence repose sur deux principes fondateurs : la volonté d'une architecture en cohérence avec la topographie du terrain et les qualités paysagères du site, ainsi que la maîtrise des espaces publics. La création d'une liaison est-ouest permettra d'organiser le désenclavement de cette troisième colline de Lyon et de la relier au pôle économique et d'emploi de Techlid. Au centre du quartier, en lieu et place de l'avenue du Plateau, une esplanade polarisera les activités du quartier autour d'un centre commun. Il s'agit de rééquilibrer l'implantation du bâti et de reconstituer un cadre plus « urbain » à la Duchère. Cette démarche, qui s'inscrit dans la durabilité et la haute qualité environnementale (HQE), est transversale. Elle replace l'homme au centre de la réflexion d'urbanisme. Il n'y aura plus de longues barres mais des immeubles moins imposants, disposant d'entrées directes sur la rue, de parkings résidentiels en sous-sol... La mixité et la variété des nouveaux logements, auxquels s'ajoutent les logements existants conservés, rendra possible le parcours résidentiel des familles dans le quartier. Les principes fondateurs du projet urbain ne sont pas négociables, mais le plan final reste évolutif grâce aux regards croisés des maîtres d'ouvrage, des concepteurs et des habitants.

Dans le cadre de la récente consultation de promoteurs-concepteurs, vos prescriptions urbaines et architecturales étaient-elles très strictes ?

Il est très important de laisser sa place à la créativité architecturale. Dans le cadre de la consultation, la rémunération des architectes et des maquettes par la maîtrise d'ouvrage permet aux équipes de présenter en toute autonomie des projets de qualité. Mais, si les propositions retenues offrent des images architecturales variées et innovantes, elles doivent aussi s'intégrer dans une cohérence d'ensemble. Notre travail continue pour accompagner ces projets et les articuler de manière pertinente. Le travail de mise en œuvre définitif se négocie à partir de maintenant avec tous les nouveaux partenaires désignés et les habitants, pour ce qui concerne les espaces publics.

Contact presse :

Véronique Richez-Lerouge
Tél. : 04 72 00 04 04
r.mediatiq@contactpresse.com

Contact presse : GPV Lyon La Duchère

Ibtissam Ayari
Tél. : 04 37 49 73 93
mdu_iay@glyon.org

Contact presse : SERL

Gilles Dugrand et Peggy Masson
Tél. : 04 72 61 50 00
p.masson@serl.fr

UNE CONSULTATION D'ENVERGURE NATIONALE

La consultation publique d'équipes pour la construction de 600 logements d'ici à 2008 a été ouverte à tout promoteur ou groupement de promoteurs, associé(s) à plusieurs concepteurs, avec un encouragement à la diversité. Cette consultation a su cristalliser l'intérêt de grandes équipes françaises, ce qui démontre, d'une part, l'intérêt du projet de La Duchère, mais aussi, la qualité du type de procédure engagée.

S'inscrivant pleinement dans la mise en œuvre du projet global de rénovation urbaine, la consultation de promoteurs-concepteurs, lancée en mai 2004, a été conduite dans un cadre précis, garantissant la qualité architecturale et l'unité urbanistique et paysagère du projet.

À l'aune des expériences passées, on sait aujourd'hui qu'on ne réussit pas une ville sans une diversité architecturale et urbanistique guidée par une logique globale.

« L'effet masse » qui constitue un des gages de réussite du programme de La Duchère assure une cohérence d'ensemble, une rapidité d'exécution, et une qualité architecturale.

Un cadre d'action structuré

L'ensemble des secteurs soumis à la consultation sont situés dans le périmètre de la ZAC GPV La Duchère, dont l'unique aménageur - pour le compte du Grand Lyon -, est la SERL.

Trois territoires de projet

Le projet urbain de La Duchère est décomposé en territoires de projet dont la délimitation opérationnelle est dictée par le phasage des constructions et le contenu programmatique des opérations. Ainsi, la première phase du projet urbain (2003-2008) comprend trois territoires de projet, sur lesquels a été organisée la consultation : « les Bleuets », « la Centralité » et « les Balmes ». Le territoire des Bleuets intègre la démolition et la reconstruction de l'école des Bleuets, la barre 200. La Centralité s'articule autour de la démolition du centre commercial et des équipements publics au pied de la Tour Panoramique. Ils seront reconstruits autour de l'esplanade et de la place centrale, ouverte sur le Lycée La Martinière. L'identité lyonnaise de La Duchère sera renforcée par la création d'un « espace naturel de ville habitée » qui sera développé dans le secteur des Balmes, en contrebas du Lycée.

Pour la consultation, ces trois secteurs opérationnels sont présentés en huit îlots composés de plusieurs unités à bâtir. Toutefois, même si l'unité de base pour la consultation a été l'îlot, une approche plus fine a été effectuée par le jury à l'échelle du quartier, afin d'agir sur l'évolutivité du tissu urbain, l'accessibilité au foncier pour les opérateurs, l'équité urbaine ainsi que la mixité sociale et la mixité d'activité. Chaque équipe projet ne réalisera pas plus de 6 000 m² de SHON, l'ensemble des îlots prévoyant du logement locatif (social, intermédiaire...), du logement en accession à la propriété, des commerces, des services publics de proximité.

La diversité dans une cohérence d'ensemble

Si les différents projets architecturaux ont été examinés individuellement dans le cadre de la consultation, le choix définitif s'est fait en prenant en compte la cohérence et l'assemblage par territoires de projet. Ainsi, les propositions architecturales retenues lors de la consultation devront être affinées pour se coordonner et dialoguer entre elles. Sur chaque territoire de projet, des ateliers de travail sont organisés avec les concepteurs du projet urbain pour que s'harmonisent les différentes propositions sans nier leur caractère particulier, garant de la diversité dans un tracé urbain rigoureux.

Un jury ouvert

> Élus

- **Gérard Collomb**, président du jury, Sénateur-Maire de Lyon, Président du Grand-Lyon ;
- **Gilles Buna**, adjoint au maire de Lyon en charge de l'Urbanisme et du Développement durable ;
- **Louis Levêque**, adjoint au maire de Lyon, en charge de la Politique de la Ville et de l'Habitat ;
- **Hubert Julien-Laferrière**, maire du 9^e arrondissement ;
- **Maurice Charrier**, vice-président du Grand Lyon en charge du Développement social urbain.

> Architectes

- Équipe de maîtrise d'œuvre du projet urbain :
Alain Marguerit, urbaniste-paysagiste ;
Bernard Paris, architecte, **Pascal Gontier**, architecte ;
- **Catherine Furet**, architecte conseil auprès de la Ville de Lyon ;
- **Luc Weizmann**, architecte conseil auprès de la Direction Départementale de l'Équipement du Rhône ;
- **Jean-Yves Chapuis**, consultant en urbanisme auprès du Grand Lyon ;
- **Bernard Martelet**, coloriste conseil de la Ville de Lyon.

> Techniciens

- **François Vidal**, directeur général de la SERL ;
- **Christian Bret**, directeur du Département Renouvellement urbain de la SERL ;
- **Bernard Badon**, directeur de la Mission Grand Projet de Ville Lyon La Duchère ;
- **Martine Boye**, déléguée générale au Développement urbain de la Ville de Lyon ;
- **Marc Chabert**, délégué général du service Développement urbain du Grand-Lyon ;
- **Didier Budin**, directeur opérationnel de la Mission GPV Lyon La Duchère ;
- **Dominique Mouillaux**, responsable du service Politique de la Ville de la DDE ;
- **Gérard Perraudin** et **Laurence Levêque**, direction de l'aménagement urbain de la Ville de Lyon ;
- **Jean-Pierre Fort**, directeur de l'OPAC du Rhône.

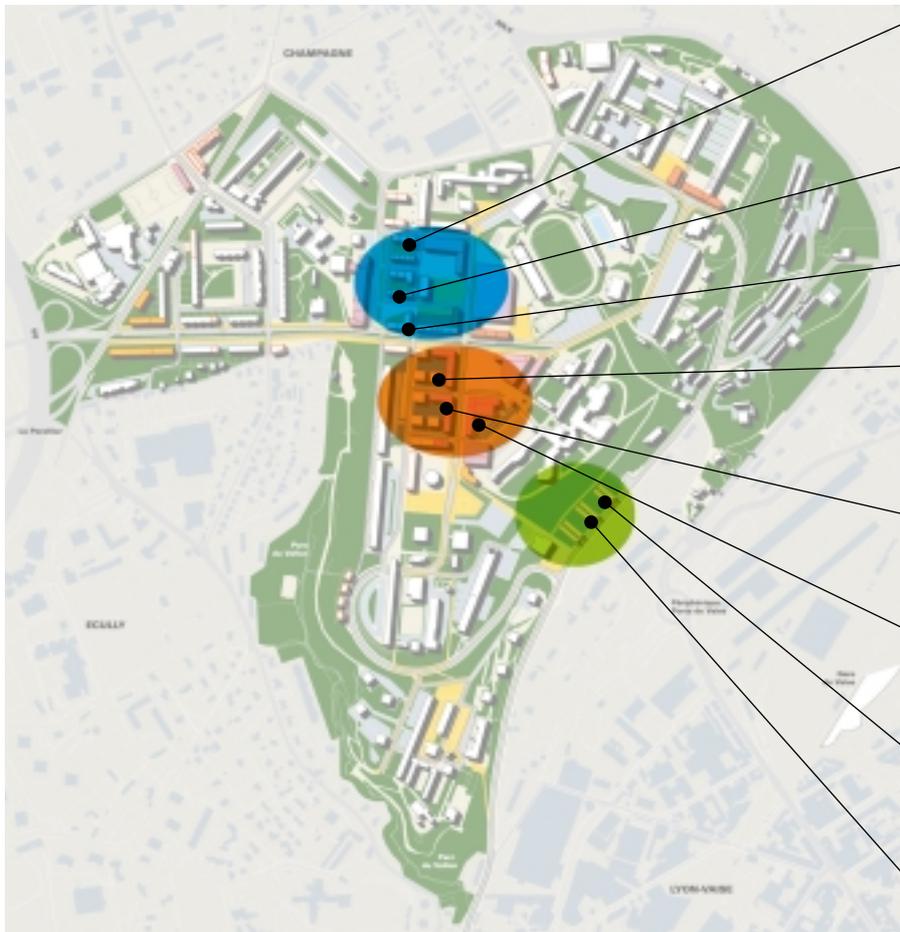
HUIT ÉQUIPES LAURÉATES

28 équipes projets de promoteurs - concepteurs étaient en lice pour cette consultation nationale qui a su mobiliser tous les talents autour de ce projet de renouvellement urbain.

8 d'entre elles ont été choisies pour construire une première tranche de 600 logements.

> **Le concours Archi'Nova pour le lot 1**

> **La consultation publique pour les lots 2,3,4,5,6,7,8**



ILOT N°1 - Archi'Nova

Alliade
Cédric Petitdidier
Vincent Prioux
Sylvain Ruffier

ILOT N°2

Marignan
L'agence Devillers

ILOT N°3

Nexity Georges V
Atelier Anziutti Architectes

ILOT N°4

Spirit Grand Sud
Atelier Franck Hammoutene
HTVS Architecture
Franck Vella

ILOT N°5

Cogedim - RIC
Opéra
Hmonic et Masson

ILOT N°6

Nexity Georges V
AABD Architectes &
Clément Vergely

ILOT N°7

Nexity Georges V
Perraudin architectes
Gilles Perraudin &
Elisabeth Polzella

ILOT N°8

Cogedim - RIC
Patricia Leboucq

Contact presse :
Agence Résonance Médiatique
Véronique Richez-Lerouge
Tél. : 04 72 00 04 04
r.mediatiq@contactpresse.com

Contact presse :
GPV Lyon La Duchère
Ibtissam Ayari
Tél. : 04 37 49 73 93
mdu_iay@glyon.org

Contact presse :
SERL
Gilles Dugrand et Peggy Masson
Tél. : 04 72 61 50 00
p.masson@serl.fr

ILOT N°1

Concours Archi'Nova

L'équipe :



Promoteur :

Alliade
Jean-Michel Rochette

Concepteurs :

Cédric Petitdidier
Vincent Prioux
Sylvain Ruffier

ABAC Ingénierie
(Bureau d'études techniques)
Cubic (Économiste)
Mathieu Unzel (Graphiste)

Caractéristiques du programme

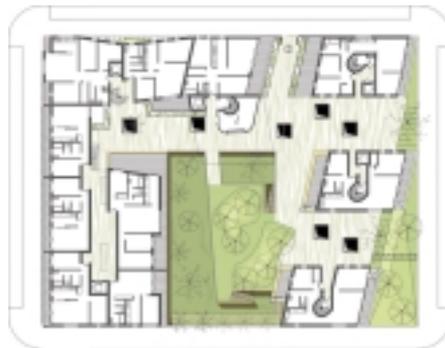
- Surface habitable (SHON) :
4 173,5 m²
- Nombre de logements : 50
- Nombre de stationnements : 55
- Nombre de niveaux : R+3 à R+6
- Type de chauffage : urbain
- Statut des logements :
accession standard, accession
sociale, locatif intermédiaire
- Prix de vente envisagé :
entre 2 000 et 2 500 euros/m²
suivant la nature et la situation
du produit.

Maisons plateaux et jardins plates-formes

« Le jury a choisi de récompenser le projet le plus en adéquation avec les critères du concours Archi'Nova : l'innovation architecturale et les "nouveaux modes d'habitation". Notre ambition était de créer un "morceau de ville" singulier, au cœur de Lyon La Duchère. Pour cela, nous avons inventé un nouveau type d'habitation regroupant des qualités individuelles tout en bénéficiant d'une organisation collective, les "maisons plateaux". Conçues comme des espaces modulaires, elles sont desservies par un noyau central et dotées d'une pièce de vie extérieure.

Une attention particulière a également été portée à la fabrication du paysage de l'îlot. Celui-ci est mis en relation avec son contexte par un jeu de plates-formes qui donnent plusieurs natures de jardins : un jardin bas accueillant un parking paysagé ouvert, un jardin central surélevé en cœur d'îlot, et enfin, des jardins collectifs suspendus avec des terrasses végétalisées ».

L'équipe



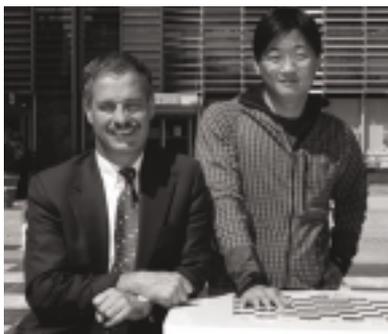
Contact presse :
Agence Résonance Média
Véronique Richez-Lerouge
Tél. : 04 72 00 04 04
r.mediatiq@contactpresse.com

Contact presse :
GPV Lyon La Duchère
Ibtissam Ayari
Tél. : 04 37 49 73 93
mdu_iay@glyon.org

Contact presse :
SERL
Gilles Dugrand et Peggy Masson
Tél. : 04 72 61 50 00
p.masson@serl.fr

ILOT N°2

L'équipe :



Promoteur :

Marignan
Marc Valverde

Concepteurs :

L'agence Devillers
Tae-Hoon Yoon

Caractéristiques du programme

- Surface habitable (SHON) : 3 980 m²
- Nombre de niveaux : R+3 à R+6
- Nombre de logements : 48
- Statut des logements :
accession libre à la propriété
- Prix de vente moyen envisagé :
2 350 euros/m²
- Typologies des logements :
- 3 T1 (36,8 m²)
- 7 T2 (49 m²)
- 17 T3 (69 m²)
- 19 T4 (80 m²)
- 2 T6 (123 m²)
- Prestations supplémentaires :
55 stationnements; raccordement
au chauffage urbain en partie



Un îlot ouvert à La Duchère

« L'opération de 48 logements de l'îlot 2 du secteur Bleuets s'inscrit dans la continuité du projet urbain du GPV et propose une architecture au service de la composition urbaine. Afin de ne pas opposer "l'ancien" et le "nouveau", nous avons travaillé à une architecture qui véhicule une image positive de modernité, dans le respect des valeurs de développement durable et des idéaux de modernité qui furent à l'origine de la construction du quartier de La Duchère.

La diversité des échelles de l'opération est obtenue par la variation des typologies -petit collectif et habitat intermédiaire-, par un découpage harmonieux de l'îlot et par une disposition cohérente. Cet îlot offrant une grande variété de situations, chaque logement entretient un rapport particulier au paysage et au voisinage.

Cette diversité, à l'opposé de la monotonie qui découle souvent d'une conception trop standardisée du logement, permet aux habitants une meilleure appropriation de l'espace privé et favorise la relation entre l'espace privé, les espaces collectifs et l'espace public ».

L'équipe



ILOT N°3

L'équipe :



Promoteur :

Nexity Georges V
Jean-Jacques Blet

Concepteurs :

Atelier Anziutti Architectes

Cabinet Nicolas
Structure Batiserf
Economie Forgue
(BET Fluides HQE)

Caractéristiques du programme

- Surface habitable (SHON) : 3 465 m²
- Nombre de niveaux : R+4
- Nombre de logements : 103
- Statut des logements :
résidence services étudiants
- Typologie de logements :
89 studios (18 m²)
14 T1 (entre 19 et 27 m²)
- Prestations : 30 stationnements,
local à vélos, hall, loge, petit espace
commun par étage, raccordement au
chauffage urbain.



Une architecture attentive

« Cette résidence-services de 103 logements est destinée à des étudiants et des cadres en formation. Ce projet est fondé sur trois échelles d'intervention que sont : le projet urbain, la morphologie du bâtiment, et l'espace privé du logement. Le projet s'implante en bordure du nouveau boulevard et s'inscrit comme la pierre angulaire entre le quartier central du Plateau et celui, plus champêtre, du Vallon. Cette position urbaine forte est affirmée par une architecture ordonnée, exprimée par un bâtiment maçonné, percé de grandes fenêtres et souligné d'un long attique. Ponctuellement creusée de hautes failles, plantées de bambous créant des percées végétales attractives, la construction est entièrement conçue en terre cuite dont la mise en œuvre varie selon les cas. Ce matériau naturel est, soit laissé brut, soit verni, soit protégé par un lait de chaux qui laisse percevoir sa texture.

Ce parti constructif est lisible à la fois en façade et à l'intérieur du bâtiment. Ses performances thermiques et sa plasticité font de la terre cuite un matériau en adéquation avec ce projet et son contexte. La question du logement est abordée sous l'angle du volume. Celui-ci sera le plus vaste et le plus ouvert possible, compte tenu des contraintes de programme (surface moyenne 18m²). Ce souci de lumière, de profondeur et de fluidité, se traduit de la manière suivante : une hauteur sous plafond importante (2,74 mètres), une belle fenêtre (2 mètres de large par 2,2 mètres de hauteur), un plan rationalisé en trois strates simplement filtrées par des panneaux coulissants ajourés. Ainsi, par sa démarche empirique, ce projet qui consiste à initier une architecture pérenne se veut démonstratif quant à la qualité environnementale ».

L'équipe



Contact presse :
Agence Résonance Médiatique
Véronique Richez-Lerouge
Tél. : 04 72 00 04 04
r.mediatiq@contactpresse.com

Contact presse :
GPV Lyon La Duchère
Ibtissam Ayari
Tél. : 04 37 49 73 93
mdu_iay@glyon.org

Contact presse :
SERL
Gilles Dugrand et Peggy Masson
Tél. : 04 72 61 50 00
p.masson@serl.fr

ILOT N°4

L'équipe :



Promoteur :

Spirit Grand Sud
Eric Verrax

Concepteurs :

Atelier Franck Hammoutene
HTVS Architecture/
Franck Vella
(Architectes)

ETAMINE/Nicolas Molle
(HQE)

Olivier Poette (Paysagiste)

Caractéristiques du programme

- Surface habitable (SHON) : 7 627 m²
(dont 830 m² de commerces en rez-de-chaussée)
- Nombre de niveaux : R+5
(à R+7 sur l'angle)
- Nombre de logements : 79
- Statut des logements : accession à la propriété, locatif social, locatif intermédiaire
- Prix de vente moyen envisagé : 2 047 euros/m²
- Typologie des logements :
4 T1 (entre 30 et 40 m²)
15 T2 (entre 40 et 55 m²)
28 T3 (entre 62 et 67 m²)
27 T4 (entre 72 et 77 m²)
5 T5 (entre 84 et 100 m²)
- Prestations : 117 places de stationnement (dont 100 garages); raccordement au chauffage urbain



Harmonie entre intimité et vie collective

« Alliant convivialité et échange, le projet privilégie le cadre de vie privatif et l'intimité de chacun tout en s'exprimant par une forme urbaine en rupture avec l'image de La Duchère. L'architecture faite d'un jeu de pleins, de vides et de failles, crée une animation volumétrique. L'épannelage général, avec sa silhouette qui se découpe dans le ciel, participe à l'expression de cette architecture de mouvement.

Tous ces espaces interstitiels permettent une vie collective riche et variée. La limite entre espace public et espace privé est progressive, créant ainsi une continuité harmonieuse entre la ville et les logements.

Nous proposons une nouvelle manière d'habiter avec une conception de logements qui offre une qualité de lumière et d'ensoleillement, de volume, d'évolution et de flexibilité du plan, d'espace privatif extérieur (grande terrasse sans vis-à-vis).

Un jardin intérieur, support d'animations multiples (jardin des senteurs, square, lecture, jeux d'enfants, jeux de boules...), complète l'aménagement.

C'est un projet novateur qui intègre une démarche de qualité environnementale visible au niveau de la composition d'ensemble et au niveau du plan de chaque appartement ».

L'équipe



Contact presse :

Agence Résonance MédiaTique
Véronique Richez-Lerouge
Tél. : 04 72 00 04 04
r.mediatiq@contactpresse.com

Contact presse :
GPV Lyon La Duchère
Ibtissam Ayari
Tél. : 04 37 49 73 93
mdu_iay@glyon.org

Contact presse : SERL

Gilles Dugrand et Peggy Masson
Tél. : 04 72 61 50 00
p.masson@serl.fr

ILOT N°5

L'équipe :



Promoteur :

Cogedim- Ric
Vincent Jacquemot

Concepteurs :

Opéra
Hmonic et Masson
(Architectes)

Caractéristiques du programme

- Surface habitable (SHON) :
6 400 m² (dont 800 m² de commerces
en rez-de-chaussée)
- Nombre de niveaux : R+2 à R+6
- Nombre de logements : 63
- Statut des logements : accession à
la propriété, accession sociale à la
propriété, locatif intermédiaire
- Prix de vente moyen envisagé :
2 200 euros/m²
- Typologie des logements :
22 T2 - 22 T3 - 18 T4 - 1 T5



Pour un logement citoyen

« Avec Fourvière et la Croix-Rousse, le site de La Duchère constitue la troisième colline dominant l'agglomération de Lyon. Cette opération doit, par l'importance de son implantation, synthétiser les différentes aspirations de la ville, en un travail sensible entre l'espace public et l'espace privé de l'îlot.

Cette parcelle bénéficiant d'une vue dégagée et d'une belle orientation, notre projet, développe 6 niveaux sur un axe nord-sud urbain, et s'articule sur un axe est-ouest, jouant avec une forte déclivité.

L'îlot 5 est traversé par une voie nouvelle et doit tisser des liens avec l'esplanade de la tour existante. Le positionnement des bâtiments en U, permet d'amorcer en phase 1 l'idée d'une "forêt jardin", à développer dans une deuxième phase. Ainsi, les logements situés peuvent véritablement s'approprier cet espace extérieur à vivre. La quasi-totalité des 63 logements bénéficie d'une double orientation. Leurs toitures végétalisées participent à la lecture d'un nouveau paysage et à la démarche Haute Qualité Environnementale qui sera retenue dans le mode de construction.

La destination future de ce programme a été élaborée avec un objectif de mixité : la totalité du niveau du rez-de-chaussée accueillera les commerces de proximité nécessaires à la vie du quartier. En étage, 50% des logements seront destinés à l'accession à la propriété, 20% à du locatif intermédiaire et 30% seront réservés aux primo-accédants ».

L'équipe



ILOT N°6

L'Équipe :



Promoteur :

Nexity Georges V
Fabrice Hoolbecq

Concepteurs :

AABD Architectes &
Clément Vergely
(Architectes)

ADRET -
(HQE)

Caractéristiques du programme

- Surface habitable (SHON) :
- 6 961 m² de logements et 1 867 m² de commerces en rez-de-chaussée
- Nombre de niveaux : R+7
- Nombre de logements : 77
- Statut des logements : accession à la propriété, locatif libre
- Prix de vente moyen envisagé : 2 150 euros/m²
- Typologie des logements :
- 16 T1 (34 m²)
- 10 T2 (58 m²)
- 32 T3 (66 m²)
- 11 T4 (85 m²)
- 8 T5 (105 m²)
- Prestations :
- 80 places de stationnement



Espaces publics, espaces privés : habiter à La Duchère

« L'îlot 6 constitue le front sud de la future place du marché et joue un rôle d'articulation entre l'avenue du Plateau et les équipements publics implantés à l'est : lycée, gymnase, médiathèque. L'important programme commercial prévu en rez-de-chaussée en fait un repère et un lieu de centralité.

L'îlot, inscrit dans la trame orthogonale du Plateau, est bordé par une allée piétonne qui dessert les équipements du quartier. Le parking de proximité implanté à l'est est dessiné comme un espace public, lisible et accessible : il prolonge la place du Marché.

Les faces de l'îlot, ouvertes et creusées, créent une profondeur visuelle et révèlent des perspectives paysagères qui plongent, au-delà du lycée de la Martinière, sur le val de Saône et la ville. Le cœur de l'îlot est un jardin suspendu, en résonance avec la place et les espaces verts du Plateau.

Les façades périphériques sont habillées d'une peau lignée et tramée, à l'aspect cuivré. De cette trame se détachent, comme des écailles, des volets "accordéon" pliés, repliés, entrouverts. Ils rythment la vie du bâtiment, animent les différents niveaux et permettent de contrôler finement le confort visuel et thermique. Les façades intérieures sont creusées, évidées. Elles intègrent passerelles, paliers de distribution, loggias privées.

Les logements, traversants, bénéficient d'un bon confort thermique et d'une belle lumière naturelle ».

L'équipe



Contact presse :
Agence Résonance Média
Véronique Richez-Lerouge
Tél. : 04 72 00 04 04
r.mediatiq@contactpresse.com

Contact presse :
GPV Lyon La Duchère
Ibtissam Ayari
Tél. : 04 37 49 73 93
mdu_iay@glyon.org

Contact presse :
SERL
Gilles Dugrand et Peggy Masson
Tél. : 04 72 61 50 00
p.masson@serl.fr

ILOT N°7

Équipe projet :



Promoteur :

Nexity Georges V
Jean-Jacques Blet

Concepteurs :

Gilles Perraudin &
Elisabeth Polzella
(Architectes)

ADRET

(BET conseils HQE)

Caractéristiques du programme

- Surface habitable (SHON) :
2 439 m²
- Nombre de niveaux :
habitat collinaire
- Nombre de logements :
29 (dont 16 duplex)
- Statut des logements : accession
libre à la propriété
- Prix de vente moyen envisagé :
2 500 euros/m²
- Typologie des logements :
- 6 T1/T2 (33,5 m²)
- 1 T2/T3 (51 m²)
- 10 T3 (63 m²)
- 9 T4 (80 m²)
- 3 T5 (97 m²)
- Prestations : chauffage au gaz
collectif; 36 places de parking.



Lugdunum solari atrii*

« Exploitant les vertus d'une géométrie singulière, le projet répond aux attentes d'un habitat en terrasses où chaque appartement bénéficie d'une double vue et d'un double ensoleillement vers le sud et l'est.

À partir d'un élément unitaire s'établit une combinatoire autorisant une grande diversité de logements dont plus de 50% en duplex. La desserte des logements par coursives extérieures, semblable à celle de l'habitat traditionnel lyonnais, fait de ceux-ci de véritables logements individuels possédant terrasses et jardins.

Entièrement construit en matériaux naturels, pierre et bois massifs, le projet est une architecture à haute qualité environnementale comme celle des plus fameux exemples européens ». L'équipe

* Terrasses ensoleillées de Lyon.



Contact presse :

Agence Résonance MédiaTique

Véronique Richez-Lerouge
Tél. : 04 72 00 04 04
r.mediatiq@contactpresse.com

Contact presse :

GPV Lyon La Duchère

Ibtissam Ayari
Tél. : 04 37 49 73 93
mdu_iay@glyon.org

Contact presse :

SERL

Gilles Dugrand et Peggy Masson
Tél. : 04 72 61 50 00
p.masson@serl.fr

ILOT N°8

Équipe projet :



Promoteur :

Cogedim - Ric
Vincent Jacquemot

Concepteur :

Patricia Leboucq
(Architecte)

Caractéristiques du programme

- Surface habitable (SHON) : 2 534 m²
- Nombre de niveaux : habitat collinaire
- Nombre de logements : 27
- Statut des logements : accession à la propriété
- Typologie des logements :
- 7 T2 (53 m² + surface extérieure de 4 à 61 m²)
- 10 T3 dont 4 duplex (de 68 à 74 m² + surface extérieure moyenne : 50 m²)
- 7 T4 dont 1 duplex (93 m² + surface extérieure moyenne : 100 m²)
- 2 T5 (115 m² + surface extérieure : 44 m²)
- 1 T6 en duplex (surface : 132 m² + surface extérieure 84 m²)
- Prestations : 35 garages, 27 caves; chauffage collectif au gaz.



Un habitat tourné vers le soleil

« En réponse à la forte déclivité du terrain et à son orientation, et dans un souci d'intégration, le projet est conçu autour du thème de l'habitat collinaire. Il s'agit donc d'épouser, de suivre la pente au plus près par l'adoption d'un principe de superposition partielle ou totale, offrant ainsi à chacun vue et soleil. Cette disposition permet également de dégager de vastes terrasses en grande partie végétalisées. Les arbres présents sur le terrain situés de part et d'autre du bâtiment, sont conservés. Cette opération est étudiée dans le cadre d'une démarche de Haute Qualité Environnementale.

Le projet se développe sur huit niveaux et se "partitionne" en trois bandes : des logements construits en escaliers dans les bandes sud-ouest et nord-est et une partie centrale de circulation. L'ensemble est couronné par un bâti perpendiculaire, fermant la composition, dont la façade principale est orientée au sud-est vers la vallée de la Saône et les pentes de la Croix-Rousse.

L'opération est accessible aux piétons par deux niveaux : en bas, par le boulevard de Balmont, et en haut, par le niveau 5 qui rejoint l'allée piétonne qui longe le lycée jusqu'à l'escalier menant au centre du quartier de la Duchère. Dans la faille de circulation, un escalier extérieur, animé par des paliers avec bancs et parties végétales, et deux ascenseurs permettent de rejoindre l'ensemble des 27 logements de l'opération dont 22 sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. L'accès au parking s'effectue de plain-pied par le boulevard de Balmont. Toutes les circulations d'accès aux logements sont éclairées naturellement.

Les logements ont été conçus de telle sorte qu'ils profitent tous de deux ou de trois orientations. Les séjours situés systématiquement dans l'angle sud, disposent de terrasses ou de balcons ».

L'équipe



Contact presse :
Agence Résonance Médiatique
Véronique Richez-Lerouge
Tél. : 04 72 00 04 04
r.mediatiq@contactpresse.com

Contact presse :
GPV Lyon La Duchère
Ibtissam Ayari
Tél. : 04 37 49 73 93
mdu_iay@glyon.org

Contact presse :
SERL
Gilles Dugrand et Peggy Masson
Tél. : 04 72 61 50 00
p.masson@serl.fr

HABITAT : LES PREMIÈRES OPÉRATIONS EN COURS



Maître d'ouvrage :
Eiffage/ OPAC du Rhône
Architecte : 2BR

- Construction d'un immeuble de logements le long de l'avenue Ben Gourion

La société de construction Eiffage finalise un programme de logements (5 bâtiments R+2 à R+4) à La Sauvegarde. Sur les 69 logements qui composent cet îlot, la moitié permettra l'accession à la propriété. L'autre moitié est destinée à la location, dont un tiers en logement social pour le compte de l'OPAC du Rhône. Les travaux débiteront fin 2005 pour se terminer début 2007.

- Restructuration et construction partielles de la Barre 200, rue Marcel-Cerdan

Il a été décidé en 1999 de « dédensifier » la barre dite « des 200 », patrimoine de l'OPAC du Grand-Lyon. Dans le cadre de cette opération pilote, une réhabilitation des logements et la sécurisation des allées correspondantes (200 à 203) ont été conduites. Les logements des allées 204 à 209 ont fait l'objet d'une restructuration : démolition de 130 logements, restructuration de 32 logements en 22 plus spacieux et construction de 30 nouveaux logements sur le pignon. Les nouveaux logements seront livrés en novembre 2005.



Maître d'ouvrage :
OPAC du Grand Lyon
Architecte : ARCHIGROUP



Maître d'ouvrage : SACVL
Architecte : Castro / Denisoff

- Restructuration de la barre 320, rue du Doyen Chapas

La barre 320 (303 logements), patrimoine de la SACVL, fait l'objet d'une restructuration. Tous les logements seront réhabilités ; les parties communes et les pieds d'immeubles seront restructurés. Sur les quatre derniers étages, une démolition partielle (écrêtage du bâtiment sur quatre étages) est programmée. Le transfert des commerces du centre commercial Balmont est programmé en rez-de-chaussée des immeubles neufs.

ÉQUIPEMENTS PUBLICS : POUR MIEUX VIVRE ET RÉUSSIR À LA DUCHÈRE



ÉCOLE LES GÉRANIUMS

- Reconstruction des groupes scolaires **Géraniums et Bleuets - Capucines**

Si toutes les écoles du quartier vont être rénovées dans le cadre du Grand Projet de Ville, les groupes scolaires Géraniums et Bleuets vont connaître des transformations plus importantes. Reconstitués ou restructurés à partir de 2005, les deux groupes scolaires, métamorphosés, rouvriront leurs portes aux élèves à la rentrée 2006-2007.

Maître d'ouvrage :
Ville de Lyon
Architecte Groupe scolaire
Bleuets :
Girondet Dassonville
Architecte Groupe scolaire
Géraniums :
Atelier sur les quais



ÉCOLE LES BLEUETS-CAPUCINES

- Construction d'une halle d'athlétisme

Une nouvelle halle d'athlétisme régionale sera implantée à La Duchère, au sud du Fort de Balmont. Complétant l'équipement sportif du quartier, elle valorisera la présence de la piste de 400 mètres existant autour du terrain de football de La Duchère (le second de l'agglomération avec une capacité de 5 400 spectateurs). Cette halle d'athlétisme (livrée en 2008) constituera un équipement unique dans la région lyonnaise et en Rhône-Alpes.



Maître d'ouvrage :
Ville de Lyon
Architecte : Magali Blachier

- Reconstruction d'un gymnase à proximité du Lycée La Martinière

Le gymnase du lycée La Martinière sera démoli. Un nouveau gymnase municipal sera reconstruit à proximité du lycée pour 2007. Cet équipement public sera utilisé aussi bien par le lycée que par le quartier.

LA SERL, AMÉNAGEUR DE LA ZAC LYON LA DUCHÈRE

La SERL, Société d'Équipement de Lyon et du Rhône, partenaire des collectivités locales pour l'étude et la réalisation d'aménagements urbains structurants, contribue au développement et au rayonnement humain, économique et social de l'agglomération et du département.

Replacer l'homme au centre des préoccupations et des projets, telle est l'exigence qui guide chacune des 150 opérations vivantes menées aujourd'hui par la SERL.

Dans le cadre du Grand Projet de Ville de Lyon - La Duchère, tout comme pour l'ensemble des opérations liées à la politique de la ville, la SERL est l'ensemblier qui gère la cohérence du projet, en partenariat avec les acteurs du renouvellement urbain.

En parallèle, la SERL intervient dans la requalification des espaces publics. Dans les quartiers anciens, elle met en œuvre les procédures traditionnelles de réhabilitation du patrimoine bâti: opérations programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), résorption du patrimoine insalubre (RHI), revitalisation économique des rez-de-chaussée... Pour toutes ces actions, les équipes de la SERL prennent en compte, dans le dialogue et la concertation, les attentes des citoyens en matière d'esthétique architecturale, paysagère et de qualité de vie. La SERL remplit également un rôle de maître d'ouvrage pour faire naître et grandir les projets : pilotage des études, acquisition des terrains, libération des sols, réalisation des infrastructures, commercialisation des terrains ou des locaux, construction des centres d'affaires, des pépinières d'entreprises, de villages d'entreprises... Avec un savoir-faire enrichi par des années d'expériences, la SERL sait piloter la construction d'établissements publics d'enseignement, d'équipements sportifs, culturels, administratifs et de locaux destinés au développement économique (pépinières d'entreprises). Dans toutes ses missions, la SERL intègre un souci constant de recherche d'économies d'énergie, de mise en œuvre de techniques d'éco-construction et de traitement des déchets et prend en compte l'apparition de nouveaux impératifs que génèrent le développement durable et l'exigence de Haute Qualité Environnementale.



PÔLE NUMÉRIQUE DE LYON.



PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES TONY GARNIER - LYON 7^e.

Contact presse :
Agence Résonance Média
Véronique Richez-Lerouge
Tél. : 04 72 00 04 04
r.mediatiq@contactpresse.com

Contact presse :
GPV Lyon La Duchère
Ibtissam Ayari
Tél. : 04 37 49 73 93
mdu_iay@glyon.org

Contact presse :
SERL
Gilles Dugrand et Peggy Masson
Tél. : 04 72 61 50 00
p.masson@serl.fr

LES CHAMPS D'INTERVENTION DE LA MISSION GPV LYON LA DUCHÈRE

Le Grand Projet de Ville Lyon La Duchère (2003-2012) est piloté par une Mission qui en assure le management global dans tous ses champs d'action. Ensemblier, garant de la cohérence d'ensemble du projet, de la maîtrise globale et financière et de la participation des acteurs locaux, la Mission s'assure que tous les enjeux sont abordés de front et que le calendrier du projet est respecté.



LE PARC DU VALLON



AIRE DE JEUX DES MARRONNIERS



ESPLANADE DE LA TOUR PANORAMIQUE

> Diversifier l'habitat, réinventer l'espace public

Trois immeubles ont été ou seront démolis d'ici à 2008 (barres 200, 210 et 260, sur le Plateau, et barre 410 à La Sauvegarde). Ces démolitions ont impliqué le relogement de 602 familles entre 2003 et 2004. Grâce à la mobilisation des partenaires, l'ensemble des familles ont été relogées conformément à leurs attentes. Au terme du projet, en 2012, 1 500 nouveaux logements sociaux et privés (soit un nombre équivalent à celui des logements démolis) seront construits à La Duchère au bénéfice des habitants du quartier et de ceux qui viendront s'y installer. La part du logement social sera ramenée de 80% à 60% dans le quartier.

> Améliorer le cadre de vie des habitants

Réhabilitations, constructions et réaménagements d'équipements et d'espaces publics de proximité : c'est La Duchère toute entière qui est prise en compte. Mais le GPV œuvre également pour améliorer le quotidien des habitants pendant toute la durée du projet : requalification d'aires de jeux et de terrains de sport, parkings, éclairage public, espaces verts...

> Inscrire La Duchère dans une dynamique de réussite

En agissant sur la qualité du système éducatif, en soutenant le dynamisme associatif, culturel et sportif, en prenant à bras le corps les questions de la formation, de l'accompagnement social, de l'insertion et du développement économique, le Grand Projet de Ville aide les familles à construire leur avenir sur le quartier.

> Dialoguer avec les habitants

L'information, le dialogue et la concertation avec les habitants et les acteurs locaux est un souci permanent. Plus de 3 000 visiteurs ont été accueillis depuis novembre 2002 à l'espace d'exposition du GPV. Des ateliers urbains sont organisés avec les urbanistes, architectes, paysagistes; un comité de suivi participatif du GPV a été créé, un élu référent a été nommé et de nombreuses réunions publiques se sont tenues.

DATES ET CHIFFRES CLÉS

> Budget global prévisionnel du Grand Projet de Ville Lyon La Duchère :

500 millions d'euros, dont :

- 250 millions d'euros pour les investissements publics (hors reconstitution du parc HLM),
- 250 millions d'euros pour les investissements privés

> 13 partenaires financiers publics

> 1958

En réponse à une crise aiguë du logement dans l'agglomération lyonnaise, Louis Pradel, maire de Lyon, annonce la création d'un ensemble de 5 500 logements à La Duchère.

> 1960

La construction de La Duchère débute à partir d'un plan d'ensemble conçu par les architectes François-Régis Cottin et Franck Grimal. Le quartier accueille ses premiers habitants en 1963.

> 1986

Face à l'accroissement des difficultés, une convention « Développement Social des Quartiers » (DSQ), est signée pour agir notamment sur les volets sociaux, culturels et associatifs.

> 1999

Le recensement de la population fait état de 12 400 habitants à La Duchère (20 000 en 1968).

> 2001

Le 8 mars, les représentants de l'État, du Grand Lyon, de la Région, du Département et de la Ville de Lyon signent l'acte de naissance du Grand Projet de Ville (GPV) de Lyon La Duchère.

> 2002

Le comité de pilotage valide les axes stratégiques du GPV. L'équipe de techniciens du projet s'installe sur le site où un espace d'exposition est ouvert aux habitants.

> 2003-2004

602 familles concernées par trois opérations de démolition sont relogées en moins de deux ans à La Duchère et dans d'autres quartiers de Lyon. Une concertation d'envergure s'engage sur le quartier. Un programme d'investissements à court terme permet d'améliorer le quotidien des habitants.

> 2003

29 octobre, les allées 206 à 209 de la barre 200 sont démolies par implosion.

> 2004

La Tour Panoramique construite sur le Plateau par l'architecte François-Régis Cottin en 1972, fait l'objet d'un plan de sauvegarde.

> 2004-2005

Une consultation de promoteurs-architectes pour la réalisation de 600 logements neufs d'ici à 2008 est organisée. Huit projets sont retenus.

> 2005

Les premiers chantiers publics et privés de démolition et de construction (logements, résidence pour les personnes âgées, groupes scolaires Bleuets/Capucines et Géraniums...) entrent en phase opérationnelle. Avancement des projets sociaux, économiques, culturels et éducatifs. Poursuite de la concertation.

> Horizon 2008

Plus de 1 000 logements seront construits d'ici la fin de la 1^{ère} phase du projet. Différents équipements publics seront construits : bibliothèque, Maison du Rhône, gymnase, halle d'athlétisme, Maison des fêtes et des familles, deux groupes scolaires... Des espaces publics seront aménagés (liaisons est-ouest, esplanade, place centrale). La valorisation du Parc du Vallon sera engagée.

> Horizon 2012

Les 1 500 logements démolis seront reconstruits. La part des logements sociaux dans le quartier sera réduite de 80% à 60% et la part du parc privé passera de 20% à 40%. Tous les logements sociaux démolis à La Duchère seront reconstruits sur le territoire de la Ville de Lyon.

LES PARTENAIRES DU GRAND PROJET DE VILLE

GRANDLYON
communauté urbaine



Rhône-Alpes Région

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT



ANRU
Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine

> Les bailleurs sociaux



> Ainsi que FASILO, Caisse des Dépôts et Consignations, EPARECA, CAF